

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 9

Date de convocation :

09/05/2025

Date d'affichage :

19/05/2025

DELIBERATION

Le quinze mai deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON

Membres excusés : Jérôme VILLEQUEZ, procuration à Dominique HENRY

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Jean-Michel LHOMMÉE

➤ **250504 : Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en difficulté (FAAD)**

Après présentation et débat sur les deux mécanismes financiers proposés par le Département du Doubs dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) :

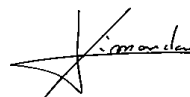
- Le Conseil municipal décide de répondre favorablement au Fonds de Solidarité Logement pour un montant de 250 euros.

Décision adoptée : 7 voix pour, 0 abstentions et 2 contre.

- Le Conseil municipal décide de répondre défavorablement au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté

Décision rejetée : 0 abstentions, 0 voix pour, et 9 contre.

Le maire
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture